

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 Janvier 2018

Ouverture de la séance à 20 H 35 – 10 conseillers présents (Daniel JEAN absent)

⇒ Ordre du jour :

▶ DETR 2018 :

M. le Maire rappelle à l'assemblée qu'un dossier pour la réhabilitation du four communal et des chapelles de Bouzoulières et de St Flavy a été déposé auprès des services de l'Etat. Pour cela plusieurs devis ont été demandés. Certains étant arrivés tardivement, il convient de les étudier avant de lancer les travaux.

▶ Fondation du patrimoine :

M. le Maire propose à l'assemblée, en complément de la subvention demandée au titre de la DETR 2018, de contacter la Fondation du Patrimoine pour lancer plusieurs campagnes de souscription : une pour le four, une pour la chapelle de Bouzoulières et une pour la chapelle de St Flavy (2^e tranche de travaux).

▶ Natura 2000 :

Le dossier de subvention du débroussaillage, notamment du plateau des Granges est toujours en suspens. La responsable de Natura 2000 attend des devis pour les travaux et la Fédération de chasse Départementale 04 n'a pas encore donné sa réponse. La société de chasse d'ENCHASTRAYES - FAUCON participera également.

⇒ Questions et informations diverses :

- **Fête du bois à la Maison du Bois (Méolans-Revel)** : pour la démonstration de tournage sur bois, la Commune va participer à hauteur de 380 €.
- **Accès aux containers et aux colonnes de tri sélectif** : un courrier de la CCVUSP attire l'attention des communes sur ce point mais aucun problème d'accès faute de déneigement n'a été relevé sur Faucon.
- **Déserts médicaux** : contrairement à ce qui a été indiqué par l'Association des Maires du Département, cette question touchera la vallée prochainement, après le départ en retraite de certains médecins libéraux.
- **Station du Sauze** : la CCVUSP a informé les Communes que les consorts COUTTOLENC s'étaient pourvus en cassation.
- **SDIS 04** : un courrier indiquant que certains poteaux incendie ne sont pas conformes ayant été adressé à la Mairie, le nécessaire va être fait notamment avec VEOLIA pour faire le point sur les aménagements nécessaires.
- **Lâcher de lanternes** : annulé en janvier en raison des mauvaises conditions météo, il est reporté en Février.
- **Le séquoia de Plan-La-Croix** : le droit de réponse de la Commune a été publié dans la presse.
- **HAER** : l'association haut-alpine d'aide à l'emploi arrête son activité dans la vallée de l'Ubaye mais le relais devrait être pris par une autre association (pour mémoire la Commune disposait de 55 heures mises à sa disposition, utilisées généralement pour aider l'employé communal)
- **Appartement ancienne école** : le rachat de la hotte aspirante de l'appartement du rez-de-chaussée est accepté.
- **Chauffage de la salle des fêtes** : la participation des associations utilisant la salle est revue à la baisse cette année pour compenser les dysfonctionnements du chauffage subis.
- **Tractopelle** : la convention pour le garage du tractopelle va être remise à jour.
- **Branchement irrégulier à St Flavy** : les propriétaires concernés vont être relancés.
- **Fleurissement de la Commune** : le budget alloué reste limité, celui de 2018 sera identique à celui de 2017.
- **Comité des Fêtes** : la décision de la clôture de l'association est attendue.

La séance est levée à 22h00

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 12 Février 2018 à 20 h 30